



**m2
&
PEES**

Livret du tuteur de stage 1^{er} degré

**Master MEEF1 mention 1^{er} degré - deuxième année (m2)
et DIU PEES mi-temps**

Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation
de l'académie de Poitiers

Année universitaire 2025 - 2026

Table des matières

La lettre de mission du tuteur de stage	4
Le rôle du tuteur de stage	6
1. L'étudiant effectuant un STage Alternant en Responsabilité (STAR)	7
2. L'étudiant effectuant un Stage en Pratique Accompagnée (SPA)	8
3. L'étudiant effectuant un stage de formation initiale (PEES mi-temps)	9
Le cadrage des stages selon les trois catégories d'étudiants	10
1. L'étudiant effectuant un STage Alternant en Responsabilité (STAR)	11
2. L'étudiant effectuant un Stage en Pratique Accompagnée (SPA)	12
3. L'étudiant PEES mi-temps effectuant un stage de formation initiale	13
Le calendrier de suivi de l'étudiant stagiaire	14
1. Le calendrier des étudiants en m2 du master MEEF1 mention 1 ^{er} degré (SPA et STAR)	15
2. Les calendriers des étudiants en DIU PEES mi-temps	16
3. Les dates des retours des rapports de stage rédigés par les tuteurs de stage.....	17
4. Les délégués de stage de la mention 1 ^{er} degré	17
Les outils de positionnement de l'étudiant en stage	18
1. Présentation des outils de positionnement de l'étudiant en stage	19
2. Le rapport de stage rédigé par le tuteur de stage.....	20
3. La fiche de liaison	23
4. Exemples de documents annexes à l'attention des étudiants.....	26
5. La grille d'auto-positionnement du stagiaire.....	27
Textes de référence.....	33

La lettre de mission du tuteur de stage

Depuis la rentrée 2022, le concours de recrutement du professorat des écoles (CRPE) se déroule en fin de deuxième année du master MEEF1 mention premier degré. Les étudiants qui suivent ce parcours doivent effectuer un stage dans les écoles d'une durée équivalente à douze semaines sur une année scolaire, en alternance.

Par ailleurs, également depuis la rentrée 2022, l'INSPÉ de l'académie de Poitiers forme les Personnels d'Enseignement et d'Éducation Stagiaires (PEES). Ces derniers, lauréats du concours et fonctionnaires stagiaires visant leur titularisation, exercent à temps complet dans une école lorsqu'ils sont titulaires d'un master MEEF, ou à mi-temps lorsqu'ils possèdent un autre master que le master MEEF1 mention premier degré. Leur formation au sein de l'INSPÉ donne lieu à une validation prenant la forme d'un Diplôme Universitaire (DU) pour les PEES à temps complet, ou d'un Diplôme Inter-Universitaire (DIU) pour les PEES à mi-temps (50 %). Ces derniers bénéficient d'une formation "accélérée" à l'INSPÉ occupant la moitié de leur temps de travail, en dehors de leur stage en école.

Selon leur statut, ces différentes catégories d'étudiants peuvent exercer en pleine responsabilité dans leurs classes (dans le cas des PEES, mais également des étudiants MEEF dits STagiaires Alternants en Responsabilité - STAR, recrutés spécifiquement par le rectorat sur entretien) ou en pratique accompagnée dans vos propres classes (étudiants MEEF dits Stagiaires en Pratique Accompagnée - SPA). Il s'agit dans tous les cas d'étudiants en formation (MEEF) ou en phase de titularisation (PEES), qu'il sera nécessaire à la fois d'accompagner et de rassurer, mais aussi de guider et de réguler lorsque cela s'avérera nécessaire.

Votre rôle en tant que tuteur de stage

Vous avez accepté la mission de tuteur de stage d'un ou deux étudiant(s) MEEF et/ou PEES mi-temps, qui vous a été proposée par le corps d'INSPÉction, et nous vous en remercions. La mission de proximité qui vous a été confiée est essentielle pour les étudiants en formation initiale (MEEF) ou en cours de titularisation (PEES). Votre rôle, complémentaire à celui du référent de stage exerçant au sein de et depuis l'INSPÉ, consiste à accompagner ces étudiants dans la prise en main du métier, qu'ils soient en pratique accompagnée ou en responsabilité. En ce sens, vous contribuez pleinement à la formation universitaire professionnalisante des futurs enseignants et futures enseignantes.

Il ne s'agit pas pour le tuteur de stage de fournir aux étudiants des séances « prêtes à l'emploi », mais de les accompagner dans la conception et la mise en œuvre de leurs séquences pédagogiques auprès des élèves. Il s'agit de les aider à comprendre la progression des apprentissages, à adapter leur enseignement en fonction des besoins des élèves et à analyser leurs pratiques professionnelles. Pour ce faire, vous travaillerez de façon conjointe avec un référent INSPÉ.

Pratique accompagnée et pratique en responsabilité

L'alternance fait partie intégrante du cursus de la formation universitaire professionnalisante (master MEEF) et de la formation initiale des Personnels d'Enseignement et d'Éducation Stagiaires (PEES). L'exercice en école constitue à ce titre un élément fondamental du parcours de formation des étudiants MEEF1 et PEES mi-temps, permettant une entrée progressive dans les métiers du professorat et de l'éducation.

En pratique accompagnée (SPA), l'étudiant observe, co-intervient et prend progressivement en charge des séances sous votre regard bienveillant. Il apprend à gérer une classe, à interagir avec les élèves et à adapter ses démarches pédagogiques.

En pratique en responsabilité (STAR et PEES), l'étudiant est pleinement en charge de sa classe et doit mettre en œuvre les compétences professionnelles nécessaires à la gestion et à l'enseignement. Il bénéficie de votre accompagnement pour analyser ses pratiques et ajuster ses choix pédagogiques.

Dans les deux cas, votre mission est d'aider ces étudiants à développer leurs compétences, à gagner en autonomie et à renforcer leur posture professionnelle. Vos retours et conseils sont essentiels pour leur progression.

Une intégration pleine et entière dans l'école

Ces étudiants doivent être pleinement intégrés à la vie de l'école. À ce titre, ils peuvent, en qualité d'étudiants MEEF STAR ou PEES, obtenir une autorisation d'absence exceptionnelle à la formation délivrée par l'INSPÉ pour participer aux réunions des instances qui leur sont propres (conseils d'école, rencontres avec les familles...).

L'INSPÉ de l'académie de Poitiers reste à votre disposition pour toute question ou besoin d'ajustement dans le suivi des étudiants. Votre engagement dans ce dispositif est précieux et participe activement à la formation des futurs enseignants et enseignantes de l'académie de Poitiers.

Nous vous remercions chaleureusement pour votre investissement et votre implication dans cette mission essentielle à la réussite des étudiants.

Denis Alamargot
Directeur de l'INSPÉ de l'académie de Poitiers

Cécile Lalanne
Directrice adjointe - Assesseure à la pédagogie



Le rôle du tuteur de stage

- en m2 du master MEEF1 mention 1^{er} degré (SPA et STAR)**
- en DIU PEES mi-temps 1^{er} degré**

**pour un suivi cohérent, coordonné
et laissant une part prépondérante à l'accompagnement**

1. L'étudiant effectuant un STage Alternant en Responsabilité (STAR)

L'étudiant en MEEF1 effectuant un STage Alternant en Responsabilité (STAR) relève d'un statut de droit public en alternance, avec 1 jour en classe par semaine dans le cadre du stage filé. Par ailleurs, 4 jours par semaine sont consacrés à la formation à l'INSPÉ.

La mission de tuteur de stage est d'accompagner l'étudiant MEEF1 en STAR. Il veille à :

- accueillir l'étudiant dans sa propre classe, le cas échéant,
- aider l'étudiant à appliquer in situ les connaissances qu'il possède du système éducatif,
- s'assurer que l'étudiant en stage a la possibilité de mettre en œuvre son enseignement dans différentes disciplines en vue de préparer le concours, réaliser son mémoire, et, se préparer au métier,
- accompagner l'étudiant dans l'appropriation de la progression annuelle et de cycle de la classe,
- permettre à l'étudiant d'être progressivement autonome dans la conception de ses séances et de ses séquences. Il est donc amené à accompagner le stagiaire à concevoir certaines de ses séances. Il peut également partager avec le stagiaire des outils et lui apporter des conseils sur des supports d'enseignement,
- veiller à l'intégration de l'étudiant dans l'équipe d'école et à sa participation aux différentes réunions de l'équipe pédagogique sur les temps de service,
- observer le stagiaire dans sa pratique de classe autant que nécessaire,
- conduire une analyse de la pratique après chaque séance/situation professionnelle observée,
- envoyer à l'étudiant et l'INSPÉ deux rapports de stage dans un but de parfaire sa formation professionnalisante (cf. page 20),
- participer à l'harmonisation de la note de stage avec le référent de stage de l'INSPÉ (évaluation de l'UE4 au semestre 4 - cf. page 20),
- être, le cas échéant, membre du jury de l'oral professionnel d'un étudiant, organisé par l'INSPÉ.

2. L'étudiant effectuant un Stage en Pratique Accompagnée (SPA)

L'étudiant en MEEF1 effectuant un Stage en Pratique Accompagnée (SPA) relève d'un statut de formation en alternance. Il effectue 1 jour par semaine de pratique accompagnée dans le cadre d'un stage filé. Par ailleurs, 4 jours par semaine sont consacrés à la formation à l'INSPÉ.

La mission de tuteur de stage est d'accompagner l'étudiant MEEF1 en SPA. Il veille à :

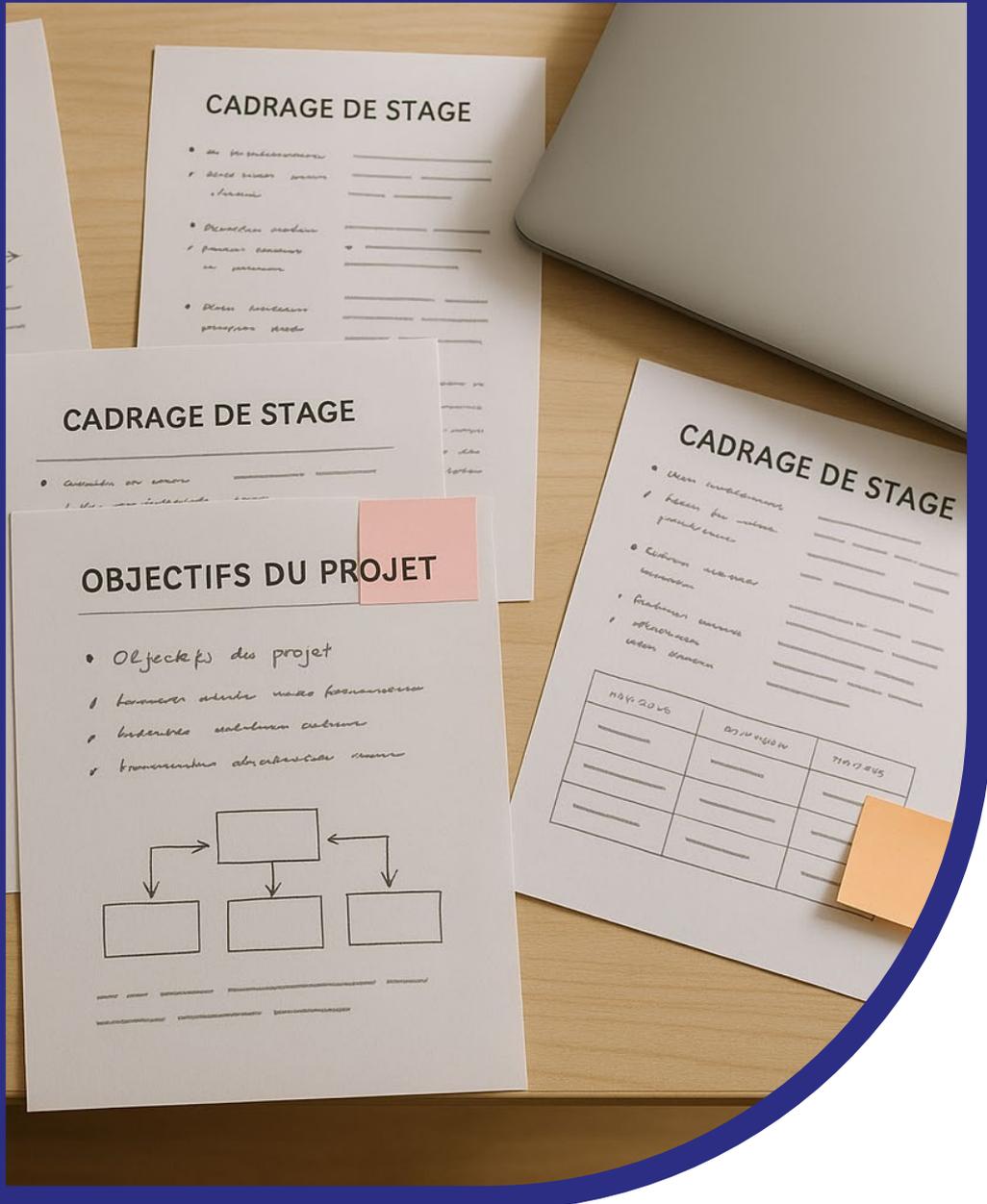
- accueillir l'étudiant dans sa classe, dès la rentrée, en créant les conditions propices d'installation,
- aider l'étudiant à appliquer in situ les connaissances qu'il possède du système éducatif,
- s'assurer que l'étudiant en stage a la possibilité de mettre en œuvre son enseignement dans différentes disciplines en vue de préparer le concours, réaliser son mémoire, et se préparer au métier,
- accompagner l'étudiant dans l'appropriation de la progression annuelle et de cycle de la classe,
- permettre au stagiaire d'être progressivement autonome dans la conception de ses séances et de ses séquences. Il est donc amené à aider le stagiaire à concevoir certaines de ses séances. Il peut également partager avec le stagiaire des outils et lui apporter des conseils sur des supports d'enseignement,
- permettre à l'étudiant d'être intégré au mieux dans l'équipe d'école et de participer aux différentes réunions de l'équipe pédagogique sur les temps de stage,
- observer le stagiaire dans sa pratique de classe,
- conduire une analyse de la pratique de façon suffisamment régulière pour permettre une amélioration de la pratique,
- envoyer à l'étudiant et l'INSPÉ deux rapports de stage (cf. page 20),
- participer à l'harmonisation de la note de stage avec le référent de stage de l'INSPÉ (évaluation de l'UE4 au semestre 4 - cf. page 20),
- être, le cas échéant, membre du jury de l'oral professionnel d'un étudiant, organisé par l'INSPÉ.

3. L'étudiant effectuant un stage de formation initiale (PEES mi-temps)

Comme évoqué plus haut, les Personnels d'Enseignement et d'Éducation Stagiaires (PEES), titulaires d'un autre master que le master MEEF1 mention 1^{er} degré et effectuant son stage de formation initiale au métier d'enseignant (en vue de leur titularisation) relève d'un statut de droit public en alternance, avec un ½ temps d'enseignement en établissement et 250h de formation à l'INSPÉ. À ce titre, les PEES mi-temps sont inscrits à l'Université dans le but de valider un DIU (Diplôme Inter-Universitaire), dispositif partagé nationalement par tous les INSPÉ.

La mission de tuteur de stage est d'accompagner l'étudiant PEES mi-temps dans sa première année de prise de fonction. Pour ce faire, il veille à :

- accueillir l'étudiant PEES mi-temps dans ses cours, autant que faire se peut,
- aider l'étudiant PEES à appliquer in situ les connaissances qu'il possède du système éducatif,
- suivre régulièrement les cours ou les activités de l'étudiant PEES mi-temps. Après chaque séance/situation professionnelle observée, une analyse de la pratique du stagiaire PEES est menée conjointement,
- s'assurer que le stagiaire a la possibilité de mettre en œuvre son enseignement dans différentes disciplines en vue de parfaire sa formation initiale,
- accompagner à l'étudiant PEES dans l'appropriation de la progression annuelle et de cycle de la classe,
- accompagner à l'étudiant PEES dans l'atteinte d'une autonomie dans la conception de ses séances et de ses séquences. Le tuteur de stage peut être amené à aider le stagiaire à concevoir certaines de ses séances. Il peut également partager avec le stagiaire des outils ou lui apporter des conseils sur des supports d'enseignement,
- permettre à l'étudiant PEES d'être intégré au mieux dans l'équipe d'école et de participer aux différentes réunions de l'équipe pédagogique sur les temps de service,
- envoyer à l'étudiant et l'INSPÉ deux rapports de stage (cf. page 23),
- le tuteur de stage peut, s'il est disponible, assister à la (ou aux) visite(s) des référents de stage de l'INSPÉ dans le (ou les) cours de l'étudiant ; il peut assister à tout ou partie de l'entretien qui suit.



Le cadrage des stages selon les trois catégories d'étudiants

1. L'étudiant effectuant un STage Alternant en Responsabilité (STAR)

Objectif

Le stage a pour objectif de participer au développement de compétences professionnelles et d'étayer la préparation au concours.

Missions poursuivies lors du stage

Le stagiaire est en pratique autonome et en responsabilité dans une classe à temps. Il effectue le complément de service d'un enseignant qui bénéficie d'une décharge de direction ou en temps partiel. Il doit donc assumer la responsabilité conjointe d'une classe.

- **Collaborer et se coordonner** avec l'enseignant-titulaire de la classe, en travaillant régulièrement avec lui pour anticiper les enseignements, en participant à la journée de pré-rentree et en participant aux journées de tuilage.
- **Élaborer et mettre en œuvre** des séquences et des séances dans toutes les disciplines, notamment en mathématiques et français, et mener des expérimentations en cohérence avec son domaine de recherche.
- **Participer à la préparation matérielle de la classe** en amont, la surveillance des récréations, les corrections, aux bilans de fin de journée.
- Participer lorsque cela est possible aux moments de **rencontres avec les parents**.
- **Participer aux travaux de l'équipe** (conseils d'école, de cycle, de maîtres, projet, équipe éducative et équipe de suivi avec accord des familles ...), **dans la limite des possibilités de l'emploi du temps INSPÉ.**
- Suivre les projets de classe ou d'école, en accompagnant les sorties scolaires et les activités en dehors de la classe, **dans la limite des possibilités de l'emploi du temps INSPÉ.**

2. L'étudiant effectuant un Stage en Pratique Accompagnée (SPA)

Objectif

Le stage a pour objectif de participer au développement de compétences professionnelles et d'étayer la préparation au concours.

Missions poursuivies lors du stage

Le stagiaire est en surnuméraire dans l'école et fait partie intégrante de l'équipe, il va, de manière progressive et variée :

- **Observer** des pratiques de classe (dont celles du tuteur et des collègues de l'école, sur différents cycles)
- **Encadrer** les élèves :
 - en groupes et en classe entière ;
 - en présence d'un titulaire de la classe et avec plus ou moins d'accompagnement au fur et à mesure des progrès du stagiaire ;
 - dans la classe du tuteur et, dans la mesure du possible, dans celles des collègues de l'école ;
 - dans des situations préparées avec le tuteur, puis par le stagiaire seul ;
 - de façon rituelle ou ponctuelle en début d'année vers la prise en main de la journée complète en fin d'année.
- **Élaborer et mettre en œuvre** des séquences et des séances dans toutes les disciplines, notamment dans les disciplines du concours, et mener des expérimentations en cohérence avec son domaine de recherche.
- Participer à la préparation matérielle de la classe en amont, la surveillance des récréations, les corrections, aux bilans de fin de journée.
- **Participer aux travaux d'équipe** (conseils d'école, de cycle, de maîtres, projet, équipe éducative et équipe de suivi avec accord des familles ...), **dans la limite des possibilités de l'emploi du temps INSPÉ.**
- Suivre les projets de classe ou d'école, en accompagnant les sorties scolaires et les activités en dehors de la classe, **dans la limite des possibilités de l'emploi du temps INSPÉ.**

3. L'étudiant PEES mi-temps effectuant un stage de formation initiale

Objectif

Le stage a pour objectif le développement de compétences professionnelles.

Missions poursuivies lors du stage

Le stagiaire est en pratique autonome et en responsabilité dans une classe. Il est en binôme avec un professeur des écoles titulaire.

- **Collaborer et se coordonner** avec l'enseignant en binôme dans la responsabilité de la classe, en travaillant régulièrement avec lui pour anticiper les enseignements, en participant à la journée de pré-rentrée et en participant aux journées de tuilage.
- **Élaborer et mettre en œuvre** des séquences et des séances dans toutes les disciplines, notamment en mathématiques et français.
- **Participer à la préparation matérielle** de la classe en amont, la surveillance des récréations, les corrections, aux bilans de fin de journée.
- Participer lorsque cela est possible aux moments de **rencontres avec les parents**.
- **Participer aux travaux de l'équipe** (conseils d'école, de cycle, de maîtres, projet, Équipe éducative et Équipe de suivi avec accord des familles ...), **dans la limite des possibilités de l'emploi du temps INSPÉ.**
- Suivre les projets de classe ou d'école, en accompagnant les sorties scolaires et les activités en dehors de la classe, **dans la limite des possibilités de l'emploi du temps INSPÉ.**



Le calendrier de suivi de l'étudiant stagiaire

1. Le calendrier des étudiants en m2 du master MEEF1 mention 1^{er} degré (SPA et STAR)

Septembre		Octobre		Novembre		Décembre		Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet	
1 Lu		1 Me		1 Sa		1 Lu		1 Je		1 Di		1 Di		1 Me		1 Ve	Fête du Travail	1 Lu		1 Me	
2 Ma		2 Je		2 Di		2 Ma		2 Ve		2 Lu		2 Lu		2 Je		2 Sa		2 Ma		2 Je	STAR
3 Me		3 Ve		3 Lu		3 Me		3 Sa		3 Ma		3 Ma		3 Ve		3 Di		3 Me		3 Ve	
4 Je		4 Sa		4 Ma		4 Je		4 Di		4 Me		4 Me		4 Sa		4 Lu		4 Je		4 Sa	
5 Ve		5 Di		5 Me		5 Ve		5 Lu		5 Je		5 Je		5 Di		5 Ma		5 Ve		5 Di	
6 Sa		6 Lu		6 Je		6 Sa		6 Ma		6 Ve		6 Ve		6 Lu		6 Me		6 Sa		6 Lu	
7 Di		7 Ma		7 Ve		7 Di		7 Me		7 Sa		7 Sa		7 Ma		7 Je		7 Di		7 Ma	
8 Lu		8 Me		8 Sa		8 Lu		8 Je		8 Di		8 Di		8 Me		8 Ve	Fête de la Victoire	8 Lu		8 Me	
9 Ma		9 Je		9 Di		9 Ma		9 Ve		9 Lu		9 Lu		9 Je		9 Sa		9 Ma		9 Je	
10 Me		10 Ve		10 Lu		10 Me		10 Sa		10 Ma		10 Ma		10 Ve		10 Di		10 Me		10 Ve	
11 Je		11 Sa		11 Ma	Armistice	11 Je		11 Di		11 Me		11 Me		11 Sa		11 Lu		11 Je		11 Sa	
12 Ve		12 Di		12 Me		12 Ve		12 Lu		12 Je		12 Je		12 Di		12 Ma		12 Ve		12 Di	
13 Sa		13 Lu		13 Je		13 Sa		13 Ma		13 Ve		13 Ve		13 Lu		13 Me		13 Sa		13 Lu	
14 Di		14 Ma		14 Ve		14 Di		14 Me		14 Sa		14 Sa		14 Ma		14 Je		14 Di		14 Ma	Fête nationale
15 Lu		15 Me		15 Sa		15 Lu		15 Je		15 Di		15 Di		15 Me		15 Ve		15 Lu		15 Me	
16 Ma		16 Je		16 Di		16 Ma		16 Ve		16 Lu		16 Lu		16 Je		16 Sa		16 Ma		16 Je	
17 Me		17 Ve		17 Lu		17 Me		17 Sa		17 Ma		17 Ma		17 Ve		17 Di		17 Me		17 Ve	
18 Je		18 Sa		18 Ma		18 Je		18 Di		18 Me		18 Me		18 Sa		18 Lu		18 Je		18 Sa	
19 Ve		19 Di		19 Me		19 Ve		19 Lu		19 Je		19 Je		19 Di		19 Ma		19 Ve		19 Di	
20 Sa		20 Lu		20 Je		20 Sa		20 Ma		20 Ve		20 Ve		20 Lu		20 Me		20 Sa		20 Lu	
21 Di		21 Ma		21 Ve		21 Di		21 Me		21 Sa		21 Sa		21 Ma		21 Je		21 Di		21 Ma	
22 Lu		22 Me		22 Sa		22 Lu		22 Je		22 Di		22 Di		22 Me		22 Ve		22 Lu		22 Me	
23 Ma		23 Je		23 Di		23 Ma		23 Ve		23 Lu		23 Lu		23 Je		23 Sa		23 Ma	SPA	23 Je	
24 Me		24 Ve		24 Lu		24 Me		24 Sa		24 Ma		24 Ma		24 Ve		24 Di		24 Me		24 Ve	
25 Je		25 Sa		25 Ma		25 Je		25 Di		25 Me		25 Me		25 Sa		25 Lu		25 Je		25 Sa	
26 Ve		26 Di	Passage à l'heure	26 Me		26 Ve		26 Lu		26 Je		26 Je		26 Di		26 Ma		26 Ve	SPA	26 Di	
27 Sa		27 Lu		27 Je		27 Sa		27 Ma		27 Ve		27 Ve		27 Lu		27 Me		27 Sa		27 Lu	
28 Di		28 Ma		28 Ve		28 Di		28 Me		28 Sa		28 Sa		28 Ma		28 Je		28 Di		28 Ma	
29 Lu		29 Me		29 Sa		29 Lu		29 Je				29 Di	Passage à l'heure décalé	29 Me		29 Ve		29 Lu	STAR	29 Me	
30 Ma		30 Je		30 Di		30 Ma		30 Ve				30 Lu		30 Je		30 Sa		30 Ma		30 Je	
		31 Ve				31 Me		31 Sa				31 Ma				31 Di				31 Ve	

Stage Lundi
 Stage Jeudi
 Pause pédagogique

2. Les calendriers des étudiants en DIU PEES Mi-temps

Calendrier scolaire 2025-2026

2026											
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	
1 Lu	1 Me	1 Sa	1 Lu	1 Je	1 Di	1 Di	1 Me	1 Ve	1 Lu	1 Me	
2 Ma	2 Je	2 Di	2 Ma	2 Ve	2 Lu	2 Lu	2 Je	2 Sa	2 Ma	2 Je	
3 Me	3 Ve	3 Lu	3 Me	3 Sa	3 Ma	3 Ma	3 Ve	3 Di	3 Me	3 Ve	
4 Je	4 Sa	4 Ma	4 Je	4 Di	4 Me	4 Me	4 Sa	4 Lu	4 Je	4 Sa	
5 Ve	5 Di	5 Me	5 Ve	5 Lu	5 Je	5 Je	5 Di	5 Ma	5 Ve	5 Di	
6 Sa	6 Lu	6 Je	6 Sa	6 Ma	6 Ve	6 Ve	6 Lu	6 Me	6 Sa	6 Lu	
7 Di	7 Ma	7 Ve	7 Di	7 Me	7 Sa	7 Sa	7 Ma	7 Je	7 Di	7 Ma	
8 Lu	8 Me	8 Sa	8 Lu	8 Je	8 Di	8 Di	8 Me	8 Ve	8 Lu	8 Me	
9 Ma	9 Je	9 Di	9 Ma	9 Ve	9 Lu	9 Lu	9 Je	9 Sa	9 Ma	9 Je	
10 Me	10 Ve	10 Lu	10 Me	10 Sa	10 Ma	10 Ma	10 Ve	10 Di	10 Me	10 Ve	
11 Je	11 Sa	11 Ma	11 Je	11 Di	11 Me	11 Me	11 Sa	11 Lu	11 Je	11 Sa	
12 Ve	12 Di	12 Me	12 Ve	12 Lu	12 Je	12 Je	12 Di	12 Ma	12 Ve	12 Di	
13 Sa	13 Lu	13 Je	13 Sa	13 Ma	13 Ve	13 Ve	13 Lu	13 Me	13 Sa	13 Lu	
14 Di	14 Ma	14 Ve	14 Di	14 Me	14 Sa	14 Sa	14 Ma	14 Je	14 Di	14 Ma	
15 Lu	15 Me	15 Sa	15 Lu	15 Je	15 Di	15 Di	15 Me	15 Ve	15 Lu	15 Me	
16 Ma	16 Je	16 Di	16 Ma	16 Ve	16 Lu	16 Lu	16 Je	16 Sa	16 Ma	16 Je	
17 Me	17 Ve	17 Lu	17 Me	17 Sa	17 Ma	17 Ma	17 Ve	17 Di	17 Me	17 Ve	
18 Je	18 Sa	18 Ma	18 Je	18 Di	18 Me	18 Me	18 Sa	18 Lu	18 Je	18 Sa	
19 Ve	19 Di	19 Me	19 Ve	19 Lu	19 Je	19 Je	19 Di	19 Ma	19 Ve	19 Di	
20 Sa	20 Lu	20 Je	20 Sa	20 Ma	20 Ve	20 Ve	20 Lu	20 Me	20 Sa	20 Lu	
21 Di	21 Ma	21 Ve	21 Di	21 Me	21 Sa	21 Sa	21 Ma	21 Je	21 Di	21 Ma	
22 Lu	22 Me	22 Sa	22 Lu	22 Je	22 Di	22 Di	22 Me	22 Ve	22 Lu	22 Me	
23 Ma	23 Je	23 Di	23 Ma	23 Ve	23 Lu	23 Lu	23 Je	23 Sa	23 Ma	23 Je	
24 Me	24 Ve	24 Lu	24 Me	24 Sa	24 Ma	24 Ma	24 Ve	24 Di	24 Me	24 Ve	
25 Je	25 Sa	25 Ma	25 Je	25 Di	25 Me	25 Me	25 Sa	25 Lu	25 Je	25 Sa	
26 Ve	26 Di	26 Me	26 Ve	26 Lu	26 Je	26 Je	26 Di	26 Ma	26 Ve	26 Di	
27 Sa	27 Lu	27 Je	27 Sa	27 Ma	27 Ve	27 Ve	27 Lu	27 Me	27 Sa	27 Lu	
28 Di	28 Ma	28 Ve	28 Di	28 Me	28 Sa	28 Sa	28 Ma	28 Je	28 Di	28 Ma	
29 Lu	29 Me	29 Sa	29 Lu	29 Je	29 Di	29 Di	29 Me	29 Ve	29 Lu	29 Me	
30 Ma	30 Je	30 Di	30 Ma	30 Ve			30 Je	30 Sa	30 Ma	30 Je	
	31 Ve		31 Me	1 Sa			31 Ma		1 Di		31 Ve

Formation en INSPE - Sites du campus de Niort ou Site du campus des Valois (Angoulême)
Formation en INSPE - Sites du campus de La Rochelle ou Site du campus de Poitiers

3. Les dates des retours des rapports de stage rédigés par les tuteurs de stage

Dates	Qui ?	Documents	Où adresser les documents ?
Fin novembre Mi décembre	Tuteur de stage	Fiche de suivi	À envoyer par mail : <ul style="list-style-type: none"> • au référent de stage INSPÉ • à l'étudiant en stage
Fin mars Fin avril	Tuteur de stage	Fiche de suivi	À envoyer par mail : <ul style="list-style-type: none"> • au référent de stage INSPÉ • à l'étudiant en stage

4. Les délégués de stage du master MEEF1 mention 1^{er} degré

Université de Poitiers

Site INSPÉ	Délégués de stage
Campus de Niort	julie.danan@univ-poitiers.fr
Campus de Poitiers	jessy.gandon@univ-poitiers.fr
Campus des Valois - Angoulême	frederique.darthout@univ-poitiers.fr

La Rochelle Université

Site INSPÉ	Délégué de stage
Campus de La Rochelle	jean-rene.cherouvrier@univ-lr.fr



Les outils de positionnement de l'étudiant en stage

1. Présentation des outils de positionnement de l'étudiant en stage

L'étudiant en stage bénéficie d'un accompagnement qui peut prendre différentes formes selon s'il est en m2 du master MEEF 1^{er} degré (SPA et STAR) ou en DIU PEES 1^{er} degré. Les documents de positionnement diffèrent de la sorte :

pour les étudiants en master MEEF 1^{er} degré (SPA et STAR) :

- le tuteur de stage complète un rapport de stage qui rend compte des points positifs et des axes de progrès à l'issue de chaque semestre (cf. page 20),
- le référent de stage INSPÉ complète une fiche de liaison qui rend compte des points positifs et des axes de progrès à l'issue de chaque visite (cf. page 23).

pour les étudiants en DIU PEES 1^{er} degré :

- le tuteur de stage et le référent de stage INSPÉ complètent la fiche de liaison qui rend compte des points positifs et des axes de progrès à l'issue de chaque visite (cf. page 23),
- le tuteur de stage le dépose par ailleurs sur Compas.

Par ailleurs, à l'issue de chaque visite ou à tout moment au cours du semestre, le tuteur de stage et le référent de stage INSPÉ peuvent juger utile de communiquer des informations complémentaires à celles contenues dans les rapports de stage et fiches de liaison, sous forme d'annexes. Ces informations peuvent prendre la forme de documents, commentaires, conseils, comptes-rendus. Ces ensembles de documents supplémentaires seront uniquement destinés à l'étudiant en stage car ce sont des outils d'accompagnement et non de positionnement (cf. page 26).

2. Le rapport de stage rédigé par le tuteur de stage

- des étudiants en m2 du master MEEF1 mention 1^{er} degré (STAR et SPA)

Nom et prénom de l'étudiant/stagiaire :	INSPÉ - Université de Poitiers
École :	Cycle :
Niveau :	
Contexte (type d'école, nombre d'élèves) :	
Fin du 1 ^{er} semestre	Tuteur :
Fin du 2 ^d semestre	Tuteur :
COMPÉTENCES	
<p>P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique</p> <p>P2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement</p> <p>P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves</p> <p>P4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves</p> <p>P5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves</p> <ol style="list-style-type: none">1. Faire partager les valeurs de la République2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage4. Prendre en compte la diversité des élèves5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques7. Maîtriser la langue française à des fins de communication8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier10. Coopérer au sein d'une équipe11. Contribuer à l'action de la communauté éducative12. Coopérer avec les parents d'élèves13. Coopérer avec les partenaires de l'école14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel	

Rapport de stage en fonction du référentiel de compétences		
Semestre 1 :	Points positifs :	Axes de progrès :
Concevoir P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique P3. Construire des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves		
Conduire et réguler P2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement P3. Mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves P4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves		
Évaluer les élèves et analyser sa pratique P5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves C14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel		
Autres compétences		
Conclusion 1 PRÉCONISATIONS HIÉRARCHISÉES (3 maximum)		

Semestre 2 :	Points positifs :	Axes de progrès :
Concevoir P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique P3. Construire des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves		
Conduire et réguler P2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement P3. Mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves P4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves		
Évaluer les élèves et analyser sa pratique P5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves C14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel		
Autres compétences		
Conclusion 2 PRÉCONISATIONS HIÉRARCHISÉES (3 maximum)		

3. La fiche de liaison

➔ rédigée par le référent INSPÉ pour :

- des étudiants en m2 du master MEEF1 mention 1^{er} degré (STAR et SPA)
- des étudiants en DIU PEES Mi-temps 1^{er} degré

➔ rédigée par le tuteur de stage pour les étudiants en DIU PEES Mi-temps 1^{er} degré

École :	Cycle :
Niveau :	
Contexte (type d'école, nombre d'élèves) :	
Date / horaire de visite :	Référent ou tuteur :
Date / horaire de visite :	Référent ou tuteur :
Date / horaire de visite :	Référent ou tuteur :
Date / horaire de visite :	Référent ou tuteur :
Date / horaire de visite :	Référent ou tuteur :
COMPÉTENCES	
P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique	
P2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement	
P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves	
P4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves	
P5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves	
1. Faire partager les valeurs de la République	
2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école	
3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage	
4. Prendre en compte la diversité des élèves	
5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation	
6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques	
7. Maîtriser la langue française à des fins de communication	
8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier	
9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier	
10. Coopérer au sein d'une équipe	
11. Contribuer à l'action de la communauté éducative	
12. Coopérer avec les parents d'élèves	
13. Coopérer avec les partenaires de l'école	
14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel	

Synthèse de la visite en fonction du référentiel de compétences		
Visite 1 :	Points positifs :	Axes de progrès :
Concevoir P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique P3. Construire des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves		
Conduire et réguler P2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement P3. Mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves P4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves		
Évaluer les élèves et analyser sa pratique P5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves C14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel		
Autres compétences		
Conclusion 1 PRÉCONISATIONS HIÉRARCHISÉES (3 maximum)		

Visite 2 :	Points positifs :	Axes de progrès :
Concevoir P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique P3. Construire des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves		
Conduire et réguler P2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement P3. Mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves P4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves		
Évaluer les élèves et analyser sa pratique P5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves C14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel		
Autres compétences		
Conclusion 2 PRÉCONISATIONS HIÉRARCHISÉES (3 maximum)		

4. Exemples de documents annexes à l'attention des étudiants

Comme indiqué plus haut, à l'issue de chaque visite ou à tout moment au cours du semestre, le tuteur de stage et le référent de stage INSPÉ peuvent communiquer, à l'attention exclusive des étudiants, des annexes aux fiches rapports de stage et de liaisons (outils d'accompagnement et non de positionnement).

	Éléments observés durant la séance, le stage
	Commentaires et conseils sur les éléments observés durant la séance, le stage
	Commentaires et conseils sur les documents de travail présentés par l'étudiant
	Ressources et liens utiles à l'étudiant
	Tout document, support, conseil que le tuteur et le référent jugeront utile
	Etc.

5. La grille d'auto-positionnement du stagiaire

Descripteurs des degrés d'acquisition des compétences à l'entrée dans le métier (DGESCO)

Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation

Compétences à construire	Composantes de la compétence	Entrée dans le métier : niveau de maîtrise de la compétence						Observations
		Niveau 1	Oui	Non	Niveau 2	Oui	Non	
CC1. Faire partager les valeurs de la République	<ul style="list-style-type: none"> Savoir transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, le refus de toutes les discriminations Aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres 	<ul style="list-style-type: none"> Fait circuler la parole en veillant à l'expression de chaque élève et au respect mutuel Sait distinguer, dans les propos des élèves, ce qui relève de leur libre expression et ce qui, parce que contraire aux valeurs portées par l'école, appelle une correction explicative 			<ul style="list-style-type: none"> Organise des débats argumentés et commence lorsque la situation s'y prête, à déléguer les rôles d'animation et de modération Suscite le questionnement et la mise à distance des opinions exprimées 			
CC2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école	<ul style="list-style-type: none"> Connaître la politique éducative de la France, les principales étapes de l'histoire de l'école, ses enjeux et ses défis, les principes fondamentaux du système éducatif et de son organisation en comparaison avec d'autres pays européens Connaître les grands principes législatifs qui régissent le système éducatif, le cadre réglementaire de l'école et de l'établissement scolaire, les droits et obligations des fonctionnaires ainsi que les statuts des professeurs et des personnels de l'éducation 	Respecte les obligations professionnelles, notamment en termes de ponctualité, assiduité, communication, sécurité, protection de l'enfance			Explicite aux élèves, aux parents, aux partenaires le sens et les enjeux de l'institution scolaire ; du projet pédagogique et éducatif de l'école ou de l'établissement			
CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> Connaître les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte Connaître les processus et mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte les apports de la recherche Tenir compte des dimensions cognitive, affective et relationnelle de l'action éducative 	<ul style="list-style-type: none"> S'appuie sur les connaissances en psychologie ainsi que sur des observations objectivées pour ajuster son action auprès des élèves Veille à leur faire verbaliser leurs démarches et leur raisonnement 			Recueille les diverses procédures mises en œuvre par les élèves, les analyse et aide ces derniers à les améliorer			

Compétences à construire	Composantes de la compétence	Entrée dans le métier : niveau de maîtrise de la compétence						Observations
		Niveau 1	Oui	Non	Niveau 2	Oui	Non	
CC4. Prendre en compte la diversité des élèves	<ul style="list-style-type: none"> Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves Travailler avec les personnes ressource en vue de la mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation des élèves en situation de handicap Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles 	<ul style="list-style-type: none"> Tient compte de la diversité des représentations, des rapports aux savoirs et des modes d'apprentissage pour proposer des réponses variées Repère, dans un comportement d'élève, les signes de difficultés ; s'interroge sur leur nature et prend appui sur les personnes ressources 			<ul style="list-style-type: none"> Organise son action en prenant appui sur la diversité des élèves pour créer des dynamiques collectives Repère les points d'appui de chaque élève pour construire une ou des démarches d'apprentissage appropriées Contribue à la mise en œuvre de projets ou de dispositifs spécifiques s'intégrant dans un cadre institutionnel et répondant à la diversité des situations 			
CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation	<ul style="list-style-type: none"> Participer à la construction des parcours des élèves sur les plans pédagogique et éducatif Contribuer à la maîtrise par les élèves du socle commun de connaissances, de compétences et de culture Participer aux travaux de différents conseils (conseil des maîtres, conseil de cycle, conseil de classe, conseil pédagogique...), en contribuant notamment à la réflexion sur la coordination des enseignements et des actions éducatives Participer à la conception et à l'animation, au sein d'une équipe pluri-professionnelle, des séquences pédagogiques et éducatives permettant aux élèves de construire leur projet de formation et leur orientation 	<ul style="list-style-type: none"> Recueille des informations sur les acquis des élèves pour construire la progressivité des apprentissages Aide l'élève à construire des compétences et valorise les progrès réalisés pour asseoir la confiance en soi Soutient l'ambition de tous les élèves par une pédagogie de l'encouragement 			Prend part aux actions de l'équipe et de la communauté éducative sur l'orientation			

Compétences à construire	Composantes de la compétence	Entrée dans le métier : niveau de maîtrise de la compétence						Observations
		Niveau 1	Oui	Non	Niveau 2	Oui	Non	
CC6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques	<ul style="list-style-type: none"> • Accorder à tous les élèves l'attention et l'accompagnement appropriés • Éviter toute forme de dévalorisation à l'égard des élèves, des parents, des pairs et de tout membre de la communauté éducative • Apporter sa contribution à la mise en œuvre des éducations transversales, notamment l'éducation à la santé, l'éducation à la citoyenneté, l'éducation au développement durable et l'éducation artistique et culturelle • Se mobiliser et mobiliser les élèves contre les stéréotypes et les discriminations de tout ordre, promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes • Contribuer à assurer le bien-être, la sécurité et la sûreté des élèves, à prévenir et à gérer les violences scolaires, à identifier toute forme d'exclusion ou de discrimination, ainsi que tout signe pouvant traduire des situations de grande difficulté sociale ou de maltraitance • Contribuer à identifier tout signe de comportement à risque et contribuer à sa résolution • Respecter et faire respecter le règlement intérieur et les chartes d'usage • Respecter la confidentialité des informations individuelles concernant élèves et familles 	<ul style="list-style-type: none"> • Veille à ce que son attitude et son langage ne soient pas discriminatoires et ne fassent pas obstacle à l'apprentissage et au développement de la confiance en soi • Pose et maintient les conditions et les règles d'une vie collective fondée sur le respect mutuel • Distingue l'identité numérique professionnelle de l'identité personnelle qui relève de la sphère privée 			<ul style="list-style-type: none"> • Participe au bien-être et à la construction de l'estime de soi par des commentaires valorisant les progrès • Participe à sa mesure dans un projet éducatif à l'échelle de la classe, de l'école, de l'établissement • Développe des méthodes de travail qui donnent de l'autonomie et propose des activités qui favorisent la prise de responsabilité • Intègre dans ses démarches la lutte contre les discriminations 			
CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser un langage clair et adapté aux différents interlocuteurs rencontrés dans son activité professionnelle • Intégrer dans son activité l'objectif de maîtrise de la langue orale et écrite par les élèves 	<ul style="list-style-type: none"> • S'exprime avec clarté et précision à l'oral et à l'écrit en prenant en compte son interlocuteur • Utilise un niveau de langue compatible avec la posture attendue d'un référent éducatif 			<ul style="list-style-type: none"> • Utilise le vocabulaire spécifique aux différentes situations scolaires • Est attentif aux messages verbaux et non verbaux de l'élève pour l'encourager à s'exprimer avec justesse 			

Compétences à construire	Composantes de la compétence	Entrée dans le métier : niveau de maîtrise de la compétence						Observations
		Niveau 1	Oui	Non	Niveau 2	Oui	Non	
CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier	<ul style="list-style-type: none"> Maîtriser au moins une langue vivante étrangère au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues Participer au développement d'une compétence interculturelle chez les élèves 	Utilise une langue étrangère en tant que de besoin			<ul style="list-style-type: none"> S'appuie sur les langues et les cultures pour développer la curiosité et l'ouverture aux autres S'intéresse aux programmes et aux projets européens et internationaux 			
CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier	<ul style="list-style-type: none"> Tirer le meilleur parti des outils, des ressources et des usages numériques, en particulier pour permettre l'individualisation des apprentissages et développer les apprentissages collaboratifs Aider les élèves à s'approprier les outils et les usages numériques de manière critique et créative Participer à l'éducation des élèves à un usage responsable d'internet Utiliser efficacement les technologies pour échanger et se former 	<ul style="list-style-type: none"> Identifie et organise les ressources numériques nécessaires à l'exercice de son métier Aide l'élève à chercher, à sélectionner des informations sur internet Connaît et utilise les services et ressources institutionnels pour s'informer, communiquer, se former 			<ul style="list-style-type: none"> Exerce une veille documentaire Sélectionne les ressources et les supports les plus appropriés dans la préparation de ses séances Initie les élèves à la pluralité des supports et des ressources Aide l'élève à structurer l'information recueillie Intègre à une activité une modalité de travail numérique qui améliore l'implication individuelle et collaborative des élèves dans leurs apprentissages Contribue aux travaux en équipe via des espaces numériques dans le cadre de sa formation ou de l'exercice de son métier 			

Compétences à construire	Composantes de la compétence	Entrée dans le métier : niveau de maîtrise de la compétence						Observations
		Niveau 1	Oui	Non	Niveau 2	Oui	Non	
CC10. Coopérer au sein d'une équipe	<ul style="list-style-type: none"> Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives Collaborer à la définition des objectifs et à leur évaluation Participer à la conception et à la mise en œuvre de projets collectifs, notamment, en coopération avec les psychologues scolaires ou les conseillers d'orientation psychologues, le parcours d'information et d'orientation proposé à tous les élèves 	<ul style="list-style-type: none"> Trouve sa place au sein des équipes, contribue à sa mesure au travail d'équipe Identifie et sollicite les personnes ressources pour assurer la cohérence du parcours de l'élève En lycée technique et professionnel, prend l'attache du chef de travaux pour l'organisation des activités 			<ul style="list-style-type: none"> S'investit de façon constructive dans les différents collectifs S'implique avec les différents acteurs de l'école ou de l'établissement dans l'accompagnement du parcours de l'élève 			
CC11. Contribuer à l'action de la communauté éducative	<ul style="list-style-type: none"> Savoir conduire un entretien, animer une réunion et pratiquer une médiation en utilisant un langage clair et adapté à la situation Prendre part à l'élaboration du projet d'école ou d'établissement et à sa mise en œuvre Prendre en compte les caractéristiques de l'école ou de l'établissement, ses publics, son environnement socio-économique et culturel, et identifier le rôle de tous les acteurs Coordonner ses interventions avec les autres membres de la communauté éducative 	<ul style="list-style-type: none"> Identifie le rôle et l'action des différents membres de la communauté éducative de l'école ou de l'établissement S'informe sur le fonctionnement et le contenu des liaisons inter-cycles et inter-degrés, et participe aux réunions dans la mesure du possible 			<ul style="list-style-type: none"> S'implique en collaboration avec les autres membres de la communauté éducative dans le projet d'école ou d'établissement 			
CC12. Coopérer avec les parents d'élèves	<ul style="list-style-type: none"> Œuvrer à la construction d'une relation de confiance avec les parents Analyser avec les parents les progrès et le parcours de leur enfant en vue d'identifier ses capacités, de repérer ses difficultés et coopérer avec eux pour aider celui-ci dans l'élaboration et la conduite de son projet personnel, voire de son projet professionnel Entretenir un dialogue constructif avec les représentants des parents d'élèves 	<ul style="list-style-type: none"> Organise un dialogue bienveillant, avec les parents, fondé sur l'écoute réciproque Informe les parents des progrès et des résultats de leur enfant en veillant à leur intelligibilité 			<ul style="list-style-type: none"> Explicite auprès des parents ses attentes, ses démarches pédagogiques et ses propositions d'actions 			

Compétences à construire	Composantes de la compétence	Entrée dans le métier : niveau de maîtrise de la compétence						Observations
		Niveau 1	Oui	Non	Niveau 2	Oui	Non	
CC13. Coopérer avec les partenaires de l'école	<ul style="list-style-type: none"> Coopérer, sur la base du projet d'école ou d'établissement, le cas échéant en prenant en compte le projet éducatif territorial, avec les autres services de l'État, les collectivités territoriales, l'association sportive de l'établissement, les associations complémentaires de l'école, les structures culturelles et les acteurs socio-économiques, en identifiant le rôle et l'action de chacun de ces partenaires Connaître les possibilités d'échanges et de collaborations avec d'autres écoles ou établissements et les possibilités de partenariats locaux, nationaux, voire européens et internationaux Coopérer avec les équipes pédagogiques et éducatives d'autres écoles ou établissements, notamment dans le cadre d'un environnement numérique de travail et en vue de favoriser la relation entre les cycles et entre les degrés d'enseignement 	<ul style="list-style-type: none"> Identifie les principaux partenaires de l'école ou de l'établissement, leurs ressources et leurs fonctions respectives 			<ul style="list-style-type: none"> Contribue à sa mesure à la mise en œuvre d'un projet partenarial en pensant l'articulation de son rôle et de celui des partenaires 			
CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel	<ul style="list-style-type: none"> Compléter et actualiser ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques Se tenir informé des acquis de la recherche afin de pouvoir s'engager dans des projets et des démarches d'innovation pédagogique visant à l'amélioration des pratiques Réfléchir sur sa pratique - seul et entre pairs - et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action Identifier ses besoins de formation et mettre en œuvre les moyens de développer ses compétences en utilisant les ressources disponibles 	<ul style="list-style-type: none"> Repère, dans l'observation de la pratique du tuteur de stage et les échanges avec les collègues, des éléments à expérimenter Construit des liens entre des situations professionnelles vécues et observées et des savoirs théoriques ; ajuste sa pratique en conséquence 			<ul style="list-style-type: none"> Conduit une analyse de son activité, seul, en entretien et/ou en collectif de travail pour ajuster ses pratiques S'engage à suivre une formation, à mettre en œuvre une expérimentation à l'échelle de l'école, de l'établissement 			

Textes de référence

- [Loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République](#)
- [Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation \(arrêté du 1er juillet 2013\) ; BO n°30 du 25 juillet 2013](#)
- [Modalités de formation initiale de certains personnels enseignants et d'éducation de l'enseignement public stagiaires \(arrêté du 18 juin 2014\)](#)

Livret du tuteur de stage 1^{er} degré

**Master MEEF1 mention 1^{er} degré - deuxième année (m2)
et DIU PEES mi-temps**

Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation
de l'académie de Poitiers

Année universitaire 2025 - 2026